

Pays de la Loire, Vendée
L'Île-d'Elle
Grande levée de Vix
Grande levée de Vix

Passerelle ; Grande levée de Vix

Références du dossier

Numéro de dossier : IA85002082
Date de l'enquête initiale : 2018
Date(s) de rédaction : 2019
Cadre de l'étude : inventaire topographique Vallée de la Sèvre Niortaise, Marais poitevin
Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination : passerelle

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé
Références cadastrales : 1834, F ; 2017, AT, 8

Historique

Cette passerelle, qui ne figure pas sur le plan cadastral de 1834, a été créée en 1858 pour faciliter les communications entre les marais mouillés, situés au sud, les marais desséchés et le bourg de L'Île-d'Elle, au nord. En effet, venant des bords de Sèvre au sud-est de la commune, on pouvait grâce à cette passerelle accéder à la digue ou **Grande levée de Vix** puis la suivre vers l'ouest jusqu'à Touvent où un chemin commençait à travers les marais desséchés, vers Soullisse puis le bourg. Une autre passerelle devait prolonger celle-ci au nord, enjambant le canal de Vix, en direction du Grousseau.

Le 11 mai 1858, l'assemblée générale de la Société du Contrebot de Vix autorise M. de Bessay et M. Bridault, propriétaires de la ferme du Grousseau, à établir une passerelle en bois par-dessus le Contrebot, pour accéder aux marais mouillés. L'ouvrage aura 18 mètres de long et 1,35 de large. Il sera soutenu par quatre poteaux qui délimiteront une arche de 6 mètres d'ouverture. Cette première passerelle a sans doute été reconstruite au tout début du 20^e siècle. La passerelle actuelle a en effet été réalisée selon le même modèle que deux autres jetées en 1904 par-dessus le canal de Vix et le Contrebot entre Touvent et Soullisse, toujours dans le même objectif d'améliorer les communications dans les marais.

Période(s) principale(s) : limite 19^e siècle 20^e siècle

Description

La passerelle est située au sud du Grousseau et au nord des Cornardeaux. Elle franchit le **Contrebot de Vix**. Son tablier est supporté par quatre pieux en bois renforcés de pieux en béton. Le tablier est formé de deux poutres métalliques en arc surbaissé, sur lesquelles sont disposées des traverses en bois et fixés les montants des garde-corps en métal.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : bois ; métal
Couvrements :

Typologies et état de conservation

État de conservation : menacé

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique

Références documentaires

Documents d'archive

- **AD79. 3 S 758. 1903-1904 : construction de passerelles sur le canal de Vix et le Contrebot de Vix, à Touvent, à L'Île-d'Elle.**
Archives départementales de la Vendée. 3 S 758. **1903-1904 : construction de passerelles sur le canal de Vix et le Contrebot de Vix, à Touvent, à L'Île-d'Elle.**
- **AD85 ; 94 J 10 et 11. 1802-1937 : registres des délibérations de la Société du Contrebot de Vix.**
Archives départementales de la Vendée ; 94 J 10 et 11. **1802-1937 : registres des délibérations de la Société du Contrebot de Vix.**

Documents figurés

- **AD 85. 3 P 111. 1834 : plan cadastral de L'Île-d'Elle.**
Plan cadastral de L'Île-d'Elle, 1834. (Archives départementales de la Vendée, 3 P 111).

Illustrations



La passerelle vue depuis le nord-est, franchissant le Contrebot.

Phot. Yannis Suire

IVR52_20198500325NUCA



La passerelle vue depuis le nord-est.

Phot. Yannis Suire

IVR52_20198500326NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

L'Île-d'Elle : présentation de la commune (IA85001992) Pays de la Loire, Vendée, L'Île-d'Elle

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Yannis Suire

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée



La passerelle vue depuis le nord-est, franchissant le Contrebot.

IVR52_20198500325NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



La passerelle vue depuis le nord-est.

IVR52_20198500326NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés